

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR MARDI 2 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le deux juin, à dix-huit heures et trente minutes.

Le Bureau Directeur de l'association COMITE DE SEINE MARTIME DE HANDBALL s'est réuni au siège du Comité de Seine Maritime de Handball à Grand Quevilly, sur convocation de son Président.

Présent(s) : ELIE Cathy, TERNOIS Françoise, LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick

Invités présents : ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76), PERRU Mathieu (Président Commission des Finances).

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du compte-rendu du Bureau Directeur du 4 Février 2020
2. Informations confinement/déconfinement
3. Trésorerie, Préparation Bilan 2019, Budget Prévisionnel 2020, Redevances/Indemnités 2020/2021
4. Modification des Statuts et Règlements Intérieurs du Comité
5. Présentation de l'Ordre du jour des Assemblées Générales 2020
6. Questions Diverses

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence.

Personne ne demandant la parole, le Bureau Directeur aborde successivement les différents points à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 4 FEVRIER 2020.

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 04/02/2023 est adopté à l'unanimité, sans réserve.

2. INFORMATIONS CONFINEMENT/DECONFINEMENT

Le Président indique qu'il a perçu la période de confinement comme épuisante pour tous, mais que le Comité est resté au travail pour les clubs du Département.

Les activités sportives de plein-air ont repris dans certains clubs, mais il faudra attendre les annonces de l'Etat du 25 juin 2020 pour savoir s'il est autorisé une reprise des activités sportives en salle.

La FFHB annonce une reprise des championnats nationaux pour le 22 septembre ; les championnats régionaux et départementaux devraient donc logiquement, et sous condition d'une évolution favorable de la situation sanitaire, débuter à compter du mois d'octobre 2020.

Pendant la période de confinement, le Comité est resté en contact (et notamment Isabelle ROUSSEL) avec les clubs, la Ligue et les autres Comités... qui sont tous au même niveau d'attente et d'information. Les membres élus et les salariés du Comité ont participé, pendant cette période, à de nombreuses visio-conférences et réunions à distance. Les Commissions (et notamment l'ETD) ont continué à travailler.

Le Président remercie les présents, et notamment les salariés, pour les efforts accomplis du début à la fin de cette période.

Un Conseil d'administration de la Ligue s'est également tenu, dont le Président retient :

- Le maintien des tarifs et les engagements portés à zéro euros pour l'année prochaine ;
- Olivier CLERMONT a reçu les félicitations de la Ligue pour ses interventions et son travail auprès de la Ligue et des Comités normands (via les actions de la CTA).

Le Comité se trouve maintenant dans une situation d'attente, même si les transferts de joueurs ont d'ores-et-déjà repris ; la reprise des licences sur Gesthand est possible, avec une visite médicale obligatoire (notamment cœur et poumons).

L'Assemblée Générale aura lieu au TRAIT le Vendredi 25 septembre 2020.

3. TRESORERIE, PREPARATION BILAN 2019, BUDGET PREVISIONNEL 2020, REDEVANCES/INDEMNITES 2020/2021

Situation de la trésorerie au 30 avril 2020, les disponibilités financières s'élèvent à 274 832 € (contre 203 489 € à la même époque l'année précédente). Les produits d'exploitation se montent à 158 527 € (contre 150 811 € en 2019), les dépenses à 63 951 € (contre 71 985 € en 2019), pour une projection de résultat de 94 486 € au 30 avril 2020, contre 78 570 € au 30 avril 2019.

Le dû clubs s'élève à la même date à 49 844 €, contre 69 401 € l'année précédente.

Le Président rappelle les motivations initiales de cette réflexion (souhait de gratuités de la Ligue), et rappelle également que les clubs ont eu des dépenses restreintes pendant la période de confinement sanitaire, et que la plupart d'entre eux ont perçu des subventions municipales et/ou départementales.

Le Comité souhaite marquer sa solidarité avec les clubs du Département ; Le Président rappelle cependant l'exigence et la nécessité de la bonne gestion des finances du Comité, notamment en raison de la présence de deux salariés au sein des effectifs de l'association.

Plusieurs pistes en la matière sont présentées :

La Trésorière propose de réaliser un avoir sur les facturations faites par le Comité aux clubs.

Elle explique son calcul entre les services qui leurs sont rendus par le Comité et le temps passé, proratisé au nombre de licenciés. Le temps d'inactivité Handball est estimé à trois mois, soit l'équivalent de 12 900 € pour l'ensemble des clubs.

L'avoir porterait sur les engagements, les outils de communication et la gestion administrative.

Cathie ELIE exprime son accord avec cette proposition, interrogée en rapport avec son statut de Présidente de Club.

Patrick METAYER approuve la proposition, mais en soulignant que la proratisation devrait se faire sur le nombre de licenciés de l'année passée et non de l'année en cours, par équité.

Isabelle ROUSSEL indique qu'elle a appelé les autres Comités de Normandie qui ont eux aussi une réflexion en cours.

L'idée d'un bon d'achat (chez notre partenaire HN SPORT) de 300 € par club pour l'acquisition de matériel est également émise, puis acceptée par tous. Ce bon d'achat serait remis à l'issue de l'Assemblée Générale du Vendredi 25 septembre 2020.

Cette proposition retenue sera présentée au vote lors du prochain Conseil d'Administration.

Le Président précise qu'un effort spécifique devra être fait sur les frais de fonctionnement du Comité, pour tenir compte de cet engagement exceptionnel au profit des clubs.

D'autre part, il est décidé à l'unanimité des présents que les Redevances 2020/2021 seraient identiques à celles de 2019/2020, donc sans majoration.

4. MODIFICATION DES STATUTS ET REGLEMENTS INTERIEURS DU COMITE

Le Président présente les modifications des Statuts et Règlements Intérieurs du Comité, permettant au Conseil d'Administration de prendre toute mesure utile pour l'Assemblée Générale, à titre dérogatoire.

Ces modifications seront présentées lors du prochain CA avant proposition au vote des clubs à l'AG.

5. PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DES L'ASSEMBLEES GENERALES 2020

Le Président présente aux membres du Bureau Directeur le projet d'ordre du jour pour les Assemblées Générales Ordinaire et Elective du 25 septembre 2020 au TRAIT.

Les deux assemblées feront l'objet d'un enregistrement sonore et/ou vidéo. Les conditions légales de cet enregistrement seront vérifiées.

L'ordre du jour fait alors l'objet de divers amendements mineurs. Cet ordre du jour corrigé sera présenté au prochain Conseil d'Administration, pour convocation officielle des Assemblées Générales.

Les comptes de l'exercice 2019 et le projet de budget devront être validés trois mois avant la tenue de l'Assemblée générale, pour pouvoir débiter la saison suivante.

6. QUESTIONS DIVERSES

Le Président constate que pendant cette période de confinement nous avons toutes et tous utilisé de nouveaux outils de communication (visio-conférence, conférence téléphonique). Aussi il informe, en fonction des ordres du jour, que le Bureau Directeur se réunira sous forme de visio-conférence. Cette décision va dans le sens de la mise en place d'économie à réaliser pour la saison à venir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 20h30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, a été signé par le Président.

**Secrétaire de séance
Mathieu PERRU**



**Le Président
Jean-Luc LIGUORI**

